

Cette formation prépare aux métiers d'assistant photographe ou de technicien de laboratoire.

À partir d'un cahier des charges ou à la demande directe d'un client, il doit déterminer les travaux à réaliser en prenant en compte leurs aspects artistiques, techniques et financiers.

* Il établit un devis, effectue les prises de vue et le travail en laboratoire ou sur ordinateur ou gros matériel de retouche et tirage programmable selon qu'il travaille en argentique ou numérique.

*En numérique, il récupère l'image, la traite, la retouche, l'enregistre et enfin la matérialise en l'imprimant.

* Il établit des factures, gère les stocks de produits et prend en charge l'approvisionnement.

* Il diagnostique les dysfonctionnements de matériels et fait réparer par les services compétents.

Sur le plan artistique, il sait utiliser la composition, les éclairages, le cadrage et le décor, et est en mesure de faire correspondre esthétique et message visuel.

La formation porte notamment sur les techniques de prise de vues, la physique et la chimie appliquée à la photographie, la technologie des matériels de prise de vues et de laboratoire, la technologie des photos argentiques et numériques, l'histoire des techniques photographiques et les arts appliqués (histoire de la photo et techniques d'expression).

Débouchés

Les débouchés sont principalement localisés en laboratoire de développement et tirage, traditionnel et numérique. Il peut aussi ouvrir son magasin et travailler à son compte. Au-delà d'une solide culture de l'image, il doit posséder les bases des compétences juridiques et commerciales lui permettant d'exercer en autonomie, mais dans un cadre défini et stable, dans tous les domaines de la profession (artistiques, techniques et commerciaux).

Ses conditions de travail varient selon son statut (salarié d'un studio ou d'un laboratoire, artisan commerçant ou travailleur indépendant) et la nature de l'activité. En photo, les applications peuvent être diverses : catalogue de mode, plaquettes d'entreprises, prises de vue médicales.

Métier(s) accessible(s) :

- Photographe
- Photographe de presse
- Photographe en Agence de communication
- Photographe indépendant
- Technicien en laboratoire photographique

Accès à la formation

Classe de 3^{ème}

Admission avec sélection

- CAP Photographe

Qualités requises :

- Savoir analyser, regarder
- Soigneux, attentionné
- Excellent sens relationnel

Avoir une bonne vision des couleurs

Programme

Grille horaire (a)	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité

(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève

(c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves

(d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

- **Enseignement scientifique** : optique, chimie, photométrie et sensimétrie
- **Informatique, indispensable avec le passage au numérique** : micro-ordinateur, bases de données, logiciels professionnels.
- **Technologie** : connaissance des matériels en prise de vue et en laboratoire ainsi que des supports argentiques et numériques. Tirage optique ou numérique et traitement de l'image de l'image. Les systèmes de tirage et de traitement



intégrés (minilabs). Le contrôle qualité des productions. Montage, retouches et corrections photographiques usuelles, enregistrement et matérialisation du numérique (impression, gravure).

- **Gestion, commercialisation, droit** (propriété, droit de l'image). Organisation et gestion des stocks des produits et des productions (archivage, photothèque...).
- **Réalisation de projets** qui prennent en compte toute la chaîne du traitement de l'image, de la prise de vue au tirage : plaquette publicitaire ou mise en valeur un produit (analyse de la demande, création d'un message visuel à l'aide des moyens techniques appropriés).
- **Culture** de l'image, histoire de la photographie, techniques d'expression et histoire de l'art.

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines réparties sur les trois années de formation. Chaque période aura une durée minimale de 3 semaines.

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- d'observer et d'analyser au travers de situations réelles différents éléments d'une stratégie de qualité.
- d'utiliser les matériels et les logiciels spécifiques à la profession ;
- de communiquer avec les services de l'entreprise et les clients ;
- de découvrir la diversité des acteurs opérant dans les secteurs de l'activité.

Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 : Epreuve technologique : Etude suivi de dossier	
Sous-épreuve E21 : Etude technique d'une production photographique	3
Sous-épreuve E22 : Etude critique de photographies et d'autres œuvres relevant des arts visuels	3
E3 : Epreuve pratique de réalisation prenant en compte la formation en milieu professionnel	
Sous-épreuve E31 : Présentation des activités en milieu professionnel	2

Sous-épreuve E32 : Soutenance d'un projet photographique	4
Sous-épreuve E33 : Présentation d'un dossier de travaux professionnels	6
Sous-épreuve E34 : Economie gestion	1
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable en BTS. Par exemple :

- BTS Métiers de l'audiovisuel option métiers de l'image
- BTS Photographie

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Aude (11)

Carcassonne - Lycée privé Saint-Louis (Privé) **I** **A**

Hérault (34)

Lattes - Lycée Champollion (Public) **I**

Lot (46)

Cahors - Lycée professionnel privé Saint-Etienne (Privé) **I**

Tarn (81)

Graulhet - Lycée professionnel Docteur Clément de Pémille **A**

I formation initiale

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible



En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).



Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 49 05 80 81 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 49 05 80 85 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel
04 48 18 55 30 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 48 18 55 60 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Esplanade
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes
04 49 05 80 80 - ce.0301328f@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 11 64 23 55 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 67 31 00 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau
[05 65 60 98 20](tel:0565609820) - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil
05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

